

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2024**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT-ET-UN OCTOBRE** à 20 heures 00, à la mairie  
Le conseil municipal de la commune de MARCY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 14 octobre 2024, sous la présidence de monsieur Philippe SOLER, Maire.

Étaient présents : Messieurs SOLER, CHEMINADE, GENET, KARGUL, MONTLOY, MOOS, PRESLE et REBUT

Mesdames : DANSARD et HENRY

Absent excusé : Madame Chrystèle CHIRON donne pouvoir à Monsieur Romain PRESLE

Absent : Monsieur LE ROUX Franck et Madame CACHAT Christelle

Secrétaire de séance : Monsieur Romain PRESLE

## **ORDRE DU JOUR**

- Adoption du compte rendu du 16 septembre 2024
- Présentation du rapport d'activité 2023 du Président de la CCBPD
- Approbation du rapport annuel RPQS 2023 du SIGAL
  
- Questions et informations diverses

### **1 – ADOPTION DU COMPTE RENDU**

Le compte rendu du 16 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

### **2 – PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DU PRESIDENT DE LA CCBPD**

Monsieur Le Maire rappelle que tous les membres du conseil ont reçu le rapport du président 2023 en format pdf afin de pouvoir en prendre connaissance. Il est également présenté lors du conseil municipal.

Monsieur Le Maire s'assure de la bonne réception du document.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Reconnait avoir pris connaissance du rapport et ne pas émettre d'observation.**

### **3 – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLECTIF (RPQS) 2023 DU SIGAL**

Monsieur Le Maire rappelle que tous les membres du conseil ont reçu le RPQS 2023 du syndicat intercommunal de la Vallée de la Galoche (SIGAL) relatif au prix et la qualité du service public d'assainissement collectif en format pdf afin de pouvoir en prendre connaissance. Il est également présenté lors du conseil municipal par Monsieur Nicolas CHEMINADE.

Monsieur Le Maire s'assure de la bonne réception du document.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Approuve le rapport annuel de l'exercice 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Précise que ledit rapport est consultable en mairie aux jours et horaires d'accueil du public

Informations diverses

**Boulangerie.** Nicolas Cheminade informe que Mr et Mme Chermette reviennent sur leur position, de rendre par avenant au bail, le logement de l'étage. Cette décision nous amène à reconsidérer l'offre de remise de loyer qui ne devient plus définitive mais devra faire l'objet d'une décision en janvier 2025.

**M.A.M.** Béatrice Henry informe qu'une réunion est programmée avec l'architecte pour caler l'appel d'offres pour l'attribution des lots.

Le Maire informe que l'Association est en cours de création, les assistantes maternelles ayant déposé la demande en Préfecture.

Le Maire informe que Le Département du Rhône, dans le cadre de son partenariat territorial, vient d'accorder une subvention de 25.000 euros pour cette réalisation. Suite à un récent échange avec Mr Le Sous-Préfet, nous proposerons ce dossier en subvention au Préfet dans le cadre de la DETR pour l'exercice 2025. Rappel subvention à venir de la C.A.F. de 136.500 euros

**Préau salle d'animation.** Béatrice Henry informe que le devis d'un montant de 16.312 euros a été validé auprès de l'entreprise Fargeot. Les travaux sont programmés pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Mr Le Maire fait part que le préau fait l'objet d'une subvention du Département de 5000 euros.

**Dysfonctionnement PACS.** Mr Le Maire informe que nous rencontrons des problèmes de panne de PAC sur 3 de nos logements (2 sur 3 de nos logements des bâtiments à côté de la boulangerie) + PAC du local des kinés. Dans les 3 cas, sont identifiés des problèmes rencontrés lors de la pose avec une demande de la commune de faire marcher la garantie décennale. Les 2 PACS de nos locataires ont déjà fait l'objet d'une intervention avec un coût global pour la commune de 8300 euros.

**Parcelle Montezain.** Mr Le Maire fait part que le promoteur a organisé en Mairie une pré-commercialisation pour les marcillançais du programme. 4 contacts d'achat de personnes logeant sur la commune. La commune sera propriétaire d'un logement type T3 sur ce programme.

**Madone.** Le diocèse a organisé le ravalement de la statue. Il a été réalisé par une Association de bénévoles travaillant avec le diocèse et ce ravalement a été financé par Mr Jeannot Bailot, administré de la commune.

**Voiries.** Il est présenté le programme de travaux à venir avec des réalisations d'ici la fin d'année : Chemin des fûts, chemin neuf, route de Montezain, signalétique.

**SYDER.** Jacques Montoloy informe que les travaux qui concernent l'éclairage à leds et les armoires de commandement sont terminés et doivent faire l'objet d'une certification. La borne de recharge pour véhicules électriques sera en service dans les semaines à venir et les études pour le programme d'enfouissement de la route de Frontenas sont en cours pour une réalisation en 2025.

**Achat sono mobile.** Présentation devis. Le Conseil valide l'achat de cette sono mobile et autonome sur batterie.

**Ateliers « agilité »** Romain Presle présente la démarche communale d'organisation d'ateliers « Agilité » sous l'offre et l'initiative du cabinet de kinés de la commune, ces ateliers se déroulent à la salle d'animation tous les mardis pour 10 administrés.

**Ateliers « Remue-Méninges »**

Romain présente l'offre d'ateliers mémoire organisés en Mairie. Ces 2 ateliers sont fréquentés par une dizaine d'administrés de la commune et se sont déroulés les jeudi après-midi du mois d'octobre.

**Dépôt de plainte.** Un administré, s'est présenté en Mairie un jour de fermeture au public et a été informé par Nadia de revenir aux jours d'ouverture. J'étais, présent en Mairie et devant son agressivité de propos, je suis intervenu pour traiter sa demande. Notre échange a été écourté car l'administré m'a fait des menaces de violences physiques. J'ai déposé plainte en Gendarmerie et comme le prévoit le protocole de protection des élus, une action conjointe a été menée par Le Préfet et la Procureure de La République. L'administré passera devant la justice en condamnation immédiate le 4 novembre 2024.

**Projet nids d'hirondelles.** Il est envisagé de poser 3 à 5 nids de substitution sur des façades de bâtiments ayant déjà accueilli cet oiseau migrateur. Les nids ont été altérés par le temps et les années et cet oiseau de retour au printemps peine par fatigue et absence de matière à réparer les nids. Cette démarche se généralise sur l'ensemble des communes du secteur avec le constat du développement du nombre d'hirondelles, suite à cette action

**Communauté de Communes.** Présentation du Rapport du Président de l'exercice 2023.  
Informations presse du rapport de la Cour des comptes.

**Dates à venir :** Prochaine commission PLU le 8 novembre à 9H00  
Cérémonie du 11 Novembre  
Conseil Communautaire le 13 novembre à 19H00  
Réunion avec les adjoints le 16 novembre à 8H00  
Conseil Municipal le 18 novembre à 20H00

*Séance ouverte à 20h00 et levée à 22h30.*

Philippe SOLER, Maire.